



AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

PRESENTATION DES RESULTATS PRELIMINAIRES DE L'ENQUETE DE SUIVI DE LA PAUVRETE AU SENEGAL

(ESPS II, 2010-11)



PLAN DE PRESENTATION

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATIONS

II. OBJECTIFS ET BUDGET

III. MÉTHODOLOGIE

IV. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS



CONTEXTE ET JUSTIFICATIONS

Pour les besoins du processus de formulation de mise en œuvre et de suivi du document de la politique économique et sociale (DPES) et l'évaluation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) a senti la nécessité de mettre à jour ces bases de données.

A cet effet, elle a sollicité et obtenu l'appui des PTF (BM de l'ACDI/PNUD et du PAM) pour réaliser l'ESPS_II.



OBJECTIFS DU PROJET

Principaux objectifs

Le principal objectif de l'enquête étant le suivi de la pauvreté au Sénégal, elle doit produire les mêmes indicateurs que l'ESPS I pour permettre la mesure des changements intervenus depuis 2005-2006, en relation avec les politiques, programmes et projets mis en place par l'Etat.

Objectifs spécifiques

- Suivre le DSRP et les OMD (Objectifs n°1, 2, 3, 7)
- Renseigner sur les conditions de vie des populations ;
- Estimer la consommation des ménages et déterminer sa structure
- Identifier les ménages pauvres, déterminer l'ampleur et l'évolution de la pauvreté monétaire et mesurer les inégalités sociales ;
- Connaître le point de vue des populations sur leurs conditions de vie



MÉTHODOLOGIE : Echantillonnage

- **Constitution de l'échantillon et allocation**

Pour assurer la représentativité, un échantillon probabiliste, stratifié est tiré à deux degrés :

- 1er degré : 1125 DR en raison de 25 DR en moyenne par département dont 15 en milieu urbain et 10 en milieu rural
- 2nd degré : 18 ménages par DR-échantillon soit un total de 20250 ménages.
- Après dénombrement, 1010 DR ont pu être identifiés du fait des nouveaux découpages, soit 18180 ciblés.



MÉTHODOLOGIE : Echantillonnage

☐ Technique de sous échantillonnage

Au premier degré, il a été tiré un total de 1010 grappes ou districts de recensement (DR) dont :

- 90 pour Dakar
- 434 pour les Autres villes;
- 486 restants pour le milieu rural.

Le sous échantillon réduit auquel est appliqué le questionnaire complet, est constitué de 1/3 de l'échantillon global, soit 6 ménages sur 18 pour chaque DR, soit un total de 6060 ménages



MÉTHODOLOGIE Questionnaires

Questionnaire : volet « MENAGE »

Section B : Composition du ménage (*)
 Section FM : Migration internationale
 Section G : Equipements et éléments de (*)
 confort du ménage
 Section H : Caractéristiques du logement (*)
 Section I : Dépenses, consommation alimentaire
 et source de nourriture
 Section J : Revenus et autoconsommations (agriculture,
 élevage, pêche, ressources forestières) (**)

..... volet « MENAGE »

Section K : Perception (*)
 Section L : Dimension socioculturelle
 du chef de ménage
 Section M : Tissu associatif et mécanisme
 de solidarité
 Section N : Activités communautaires
 Section O : Accès aux services sociaux de base (*)
 Section P : Assistance sociale
 Section Q : Chocs et stratégie de survie
 Section R : Changements climatiques (*)

Questionnaire : volet « INDIVIDU »

Section A : Informations sur le questionnaire
 Section B bis : Caractéristiques individuelles (*)
 Section C : Education (*)
 Section D : Santé (*)
 Section E : Emploi, revenus, activités ménagères (*)
 Section FI : Migration interne et transferts (*)

L'ensemble de ces sections constitue le questionnaire complet, qui est administré à l'échantillon réduit et les sections A ; B ; C ; D ; E ; F ; G ; H ; J ; K ; O ; et R ont constitué le questionnaire allégé administré à l'échantillon élargi.



MÉTHODOLOGIE

Collecte des données

- **Equipe de collecte :** Pour la collecte des données l'ESPS_II , **160 enquêteurs** ont été recrutés et répartis en **40 équipes**. Il y avait deux catégories d'enquêteurs :
 - ceux qui se chargent de l'échantillon réduit
 - et ceux qui s'occupent de l'échantillon élargi
 -Un contrôleur/chef d'équipe dans chaque équipe(4 pers/équipe).
- **Outils de collecte :** l'ESPS_II a utilisé les terminaux informatiques comme support de collecte. Un dispositif de transfert automatique des données est utilisé et a permis de disposer des données collectées à temps réel.
- **Durée de la collecte et échantillon couvert :** La collecte a durée 4 mois 15 jours. Au final, 1008 DR sont visités et 17912 ménages enquêtés, soit un taux de couverture de collecte de 99,8% au premier degré et 98,5% au second degré.



M ÉTHODOLOGIE mesure de la pauvreté

- ✓ **Etape 1: Choix de l'indicateur du niveau de vie des ménages**
 - Dépenses de consommation finale des ménages; c'est l'approche qui est retenue par le Sénégal (ESAM-I et II, ESPS-I et II)
- ✓ **Etape 2: S'accorder sur la méthode de mesure de la pauvreté**
 - **Approche absolue**
 - ✓ Coût des besoins essentiels (CBE) qui considère un minimum vital correspondant à la ligne de pauvreté composée de 2 facteurs : un seuil alimentaire et un seuil non alimentaire (approche ESAM et ESPS)



M ÉTHODOLOGIE mesure de la pauvreté

- ✓ **Etape 4: Détermination de l'agrégat de consommation des ménages**
 - **Ce qui est pris en compte :**
 - ✓ Achat de produits alimentaires;
 - ✓ Autoconsommation alimentaire;
 - ✓ Achat de produits non alimentaires (loisir, éducation, santé, loyer, bijoux, transport, communication, etc.);
 - ✓ Loyer fictif (non locataires)
 - ✓ Valeur d'usage des biens durables
 - ✓ Dépenses exceptionnelles: fêtes.



M ÉTHODOLOGIE mesure de la pauvreté

- ✓ **Etape 5: Détermination de l'agrégat de consommation des ménages (suite) :**
 - **Ce qui n'est pas pris en compte :**
 - ✓ Transferts reçus ou versés
 - ✓ Les dépenses d'investissement du ménage (construction, grosse réparation...)
 - ✓ Les dépenses de cérémonies
 - ✓ Impôts, amendes, taxes et contraventions



M ÉTHODOLOGIE mesure de la pauvreté

✓ **Etape 6: Traitements spécifiques de certaines dépenses :**

- Le loyer fictif , utilisation d'un modèle de régression
- Les biens durables (taux de dépréciation)
- L'autoconsommation

✓ **Etape 7: Annualisation et agrégation des dépenses**

- Par produit
- Par ménage

✓ **Etape 8: Détermination du seuil de pauvreté**

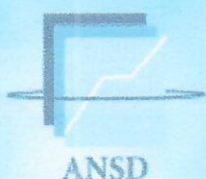
- Détermination de la composante alimentaire (A)
- Détermination de la composante non alimentaire (B)
- Détermination du seuil global de pauvreté



M ÉTHODOLOGIE mesure de la pauvreté

✓ **Etape 8a: On établit le seuil alimentaire en utilisant:**

- Un seuil calorique normatif. Dans le cadre des ESAM et ESPS, il est retenu 2400 Kcal/j/équivalent adulte ;
- Ce qui a permis disposer d'un panier de 26 produits depuis 2001-02
- La valorisation du panier a varié selon les enquêtes:
 - *valeurs unitaires (ESPS-II et ESAM-II)*
 - *collecte auprès des marchés (ESPS-I)*



M ÉTHODOLOGIE mesure de la pauvreté

Etape 8b : Détermination de la composante non alimentaire

Le seuil non alimentaire : C'est la moyenne des dépenses non alimentaires des ménages qui ont une dépense alimentaire dans l'intervalle +/- 5% autour du seuil alimentaire et ceci pour chaque strate (Ravallion)

Etape 8c :

Enfin, pour chaque strate, le seuil global est obtenu en faisant la somme des seuils alimentaire et non alimentaire

Remarque importante : Pour des besoins de comparaison dans le temps, on garde le même seuil ajusté par l'inflation. Autrement dit, si on considère 2011 comme année de référence, on calcule le seuil de pauvreté pour cette année et pour les années 2005 et 2001 on applique les déflateurs temporels.



M ÉTHODOLOGIE mesure de la pauvreté

- **L'approche Ravallion a été utilisée en 2001 et reconduite en 2005 en calculant pour chaque enquête un nouveau seuil. Cela biaise la comparabilité dans le temps.**
- **Pour contourner ce biais, il est retenu d'appliquer l'approche en 2011 et de déflater pour les autres années.**
- **Cela conduit à de légères différences par rapport aux résultats de 2001 et 2005**



ANSD

M ÉTHODOLOGIE

mesure de la pauvreté

✓ **Etape 9: Détermination du déflateur temporel**

- En l'absence d'indices de prix à la consommation hors de Dakar, les valeurs des seuils alimentaires par strate sont utilisées comme déflateur.
- Les valeurs de ces seuils sont obtenues à partir des enquêtes.
- Nous avons pris l'hypothèse selon laquelle ce déflateur alimentaire pourrait être appliquée comme mesure du taux d'inflation globale par strate.
- C'est la meilleure option disponible.



ANSD

MÉTHODOLOGIE mesure de la pauvreté

- ❑ **Incidence de la pauvreté (P0) :** P0 est l'incidence ou le taux de pauvreté. Cet indice mesure la proportion de la population ayant un niveau de dépenses inférieur au seuil de pauvreté.

$$P_0 = \frac{q}{n}$$

- ❑ **Profondeur de la pauvreté (P1) :** P1, appelé la profondeur de la pauvreté. Cet indice mesure l'écart moyen des pauvres par rapport au seuil de pauvreté.

$$P_1 = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left(\frac{z - y_i}{z} \right)$$

- ❑ **Sévérité de la pauvreté (P2) :** P2 mesure l'intensité de la pauvreté entre les pauvres eux-mêmes. Conséquemment, P2 permet de mettre davantage l'accent sur les plus pauvres parmi les pauvres.

$$P_2 = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left(\frac{z - y_i}{z} \right)^2$$



ANSD

RESULTATS

Evolution du Niveau de pauvreté entre 2001 et 2011

RAPPEL: RESULTATS AVANT AJUSTEMENTS

2001-2002: 57,1%

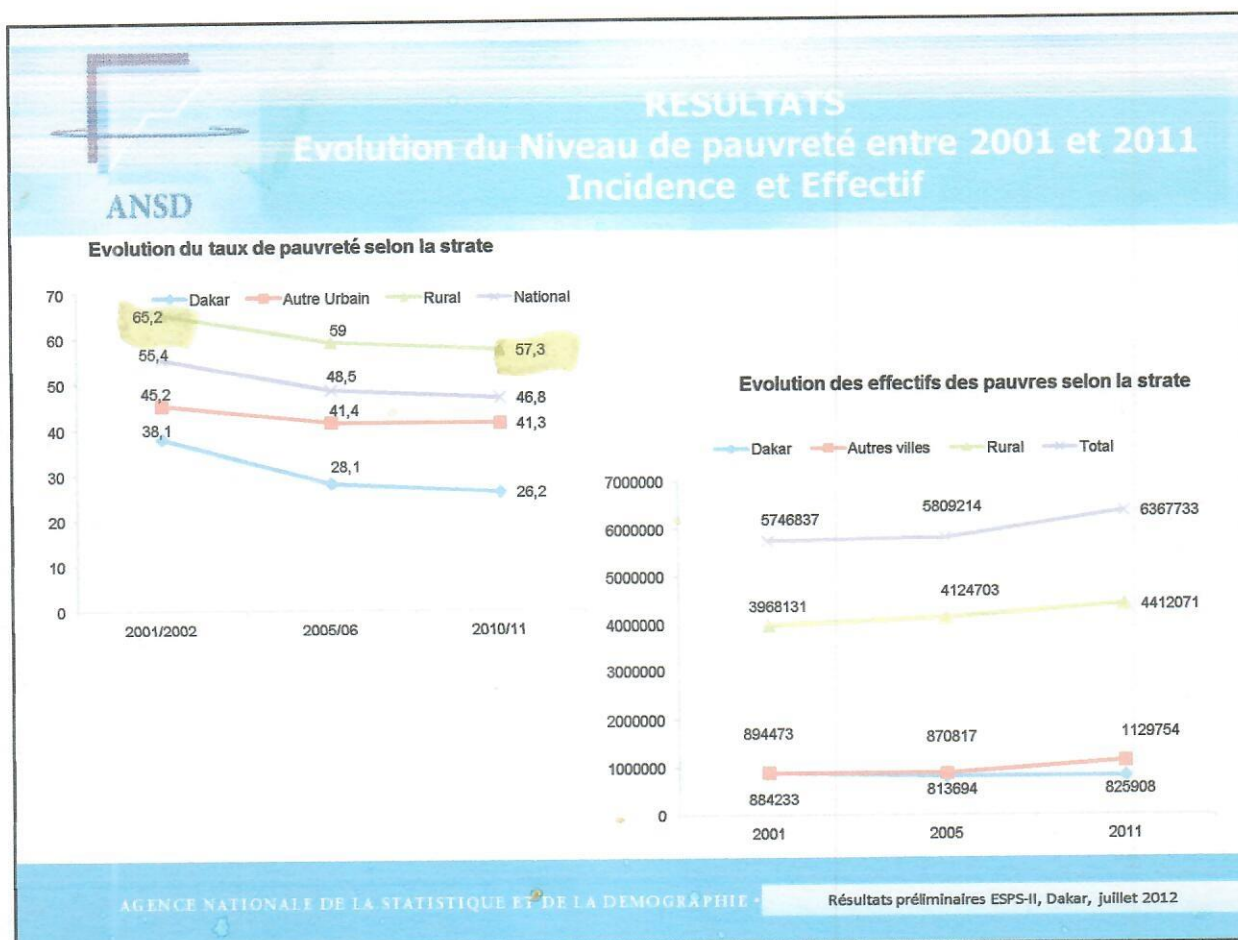
2005-2006: 50,8%

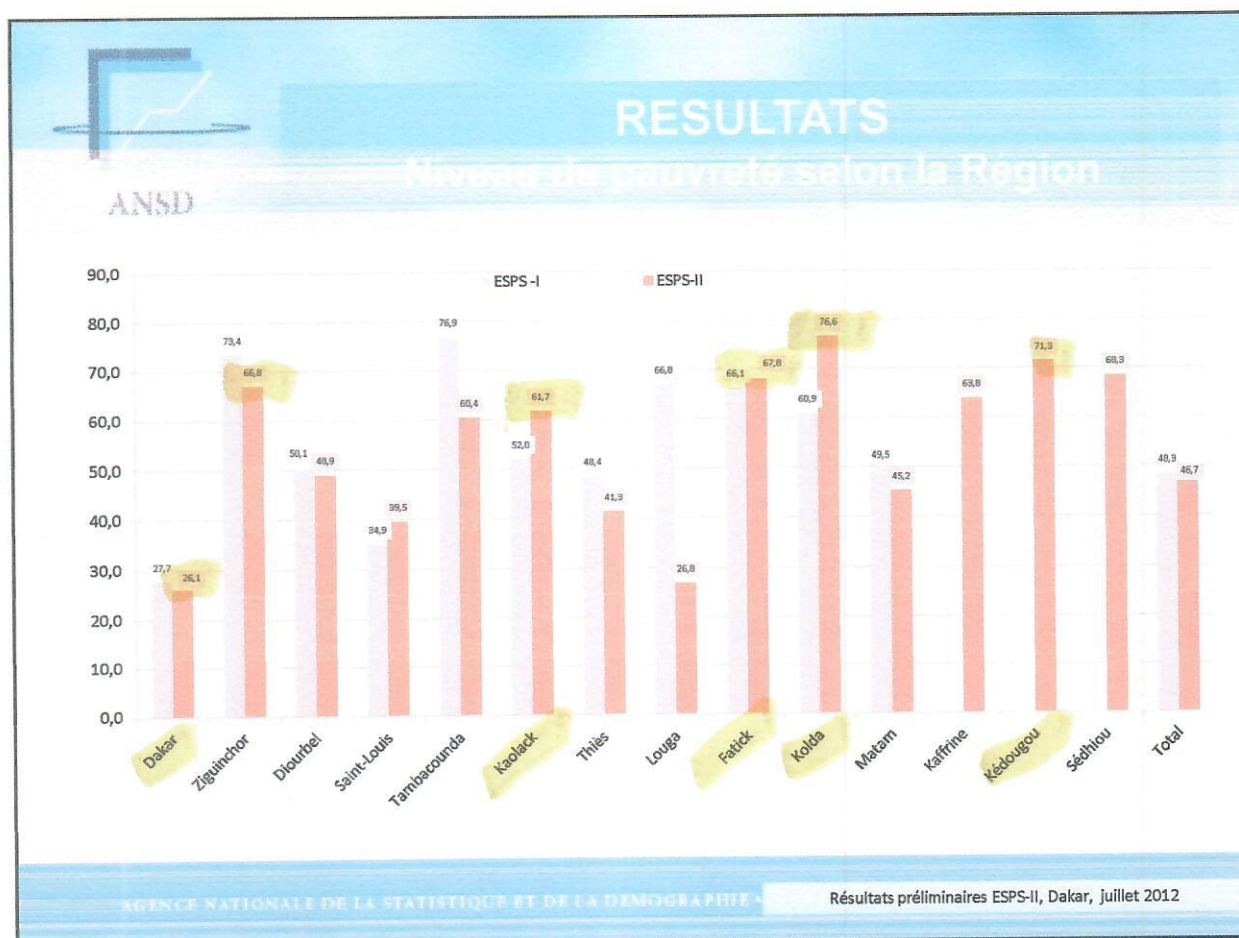
RESULTATS APRES AJUSTEMENTS

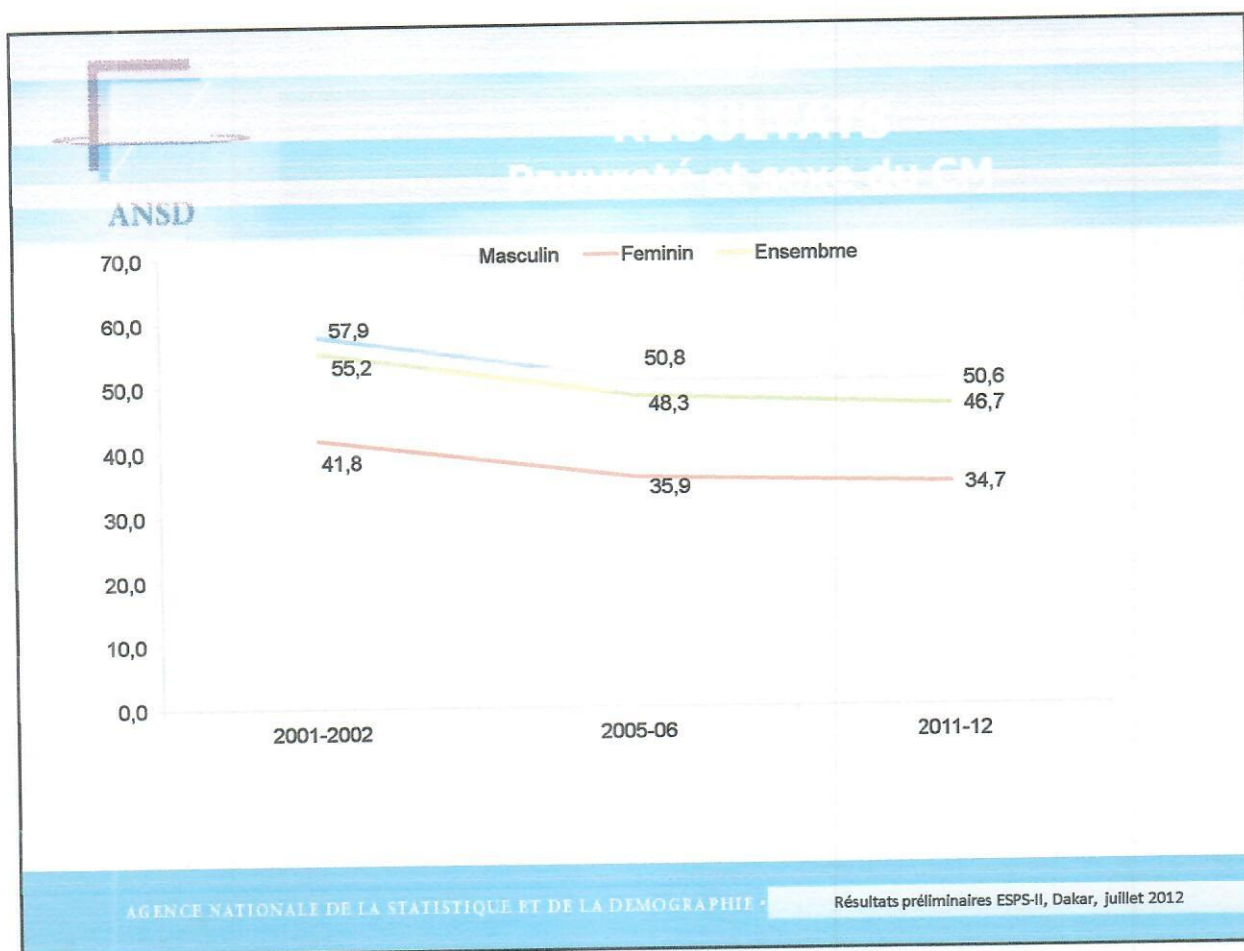
	Dakar	Autre Urbain	Rural	National
2001/2002				
Incidence de pauvreté	38,1	45,2	65,2	55,4
IC	[35,9-40,2]	[42,4-47,6]	[63,4-66,7]	[54-56,4]
Ecart de pauvreté	10,2	13,4	21,2	17,3
Sévérité de la pauvreté	3,8	5,5	9,2	7,3
2005/06				
Incidence de pauvreté	28,1	41,4	59,0	48,5
IC	[25,7-30,4]	[40,2-42,5]	[57,5-60,2]	[47,5-49,2]
Ecart de pauvreté	6,8	11,6	20,2	15,5
Sévérité de la pauvreté	2,4	4,8	9,5	7,0
2010/11				
Incidence de pauvreté	26,2	41,3	57,3	46,8
IC	[22,4-29,8]	[39,3-43,1]	[55,3-58,9]	[45,4-48,0]
Ecart de pauvreté	5,8	13,1	18,7	14,6
Sévérité de la pauvreté	2,1	5,9	8,7	6,6

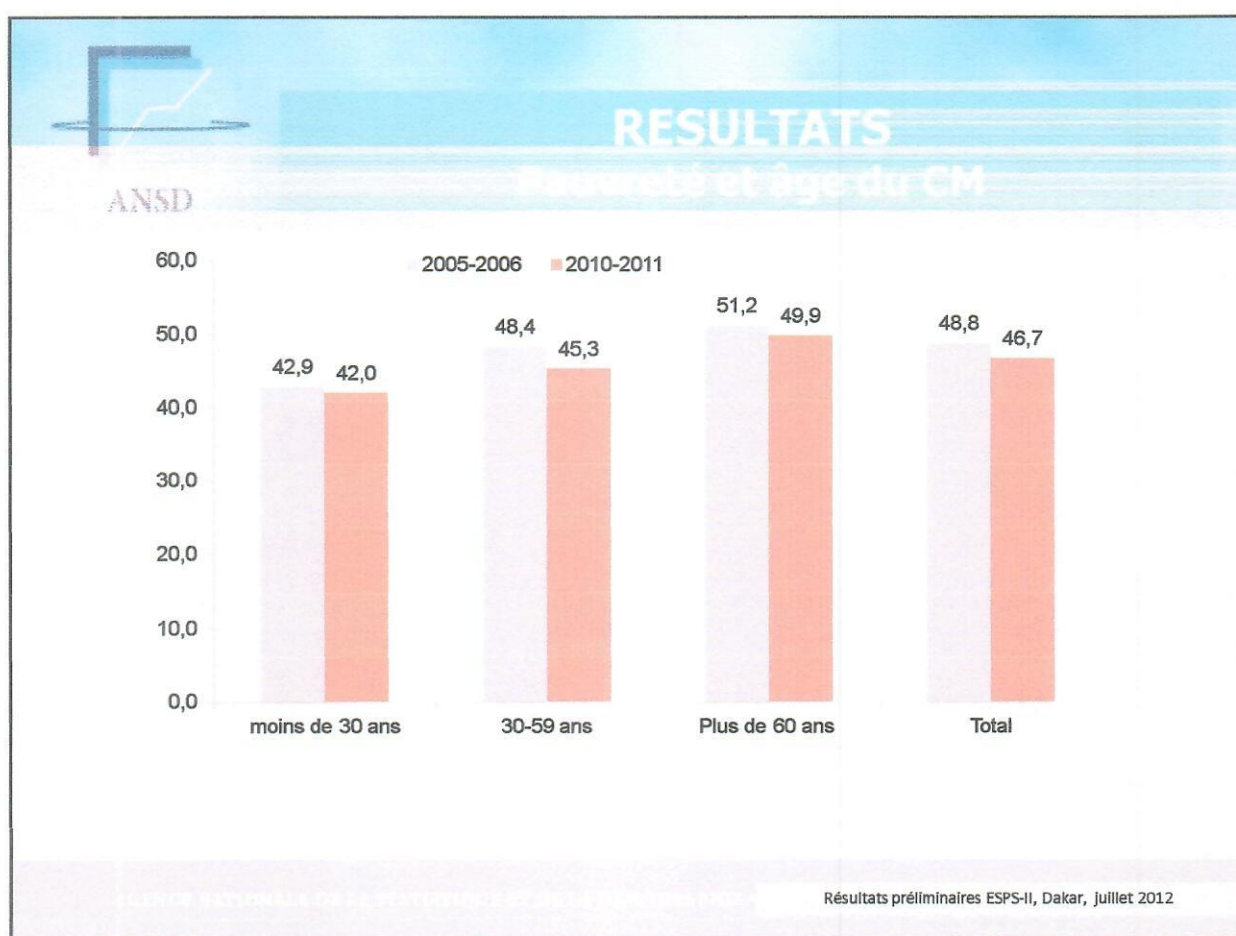
AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DÉMOGRAPHIE

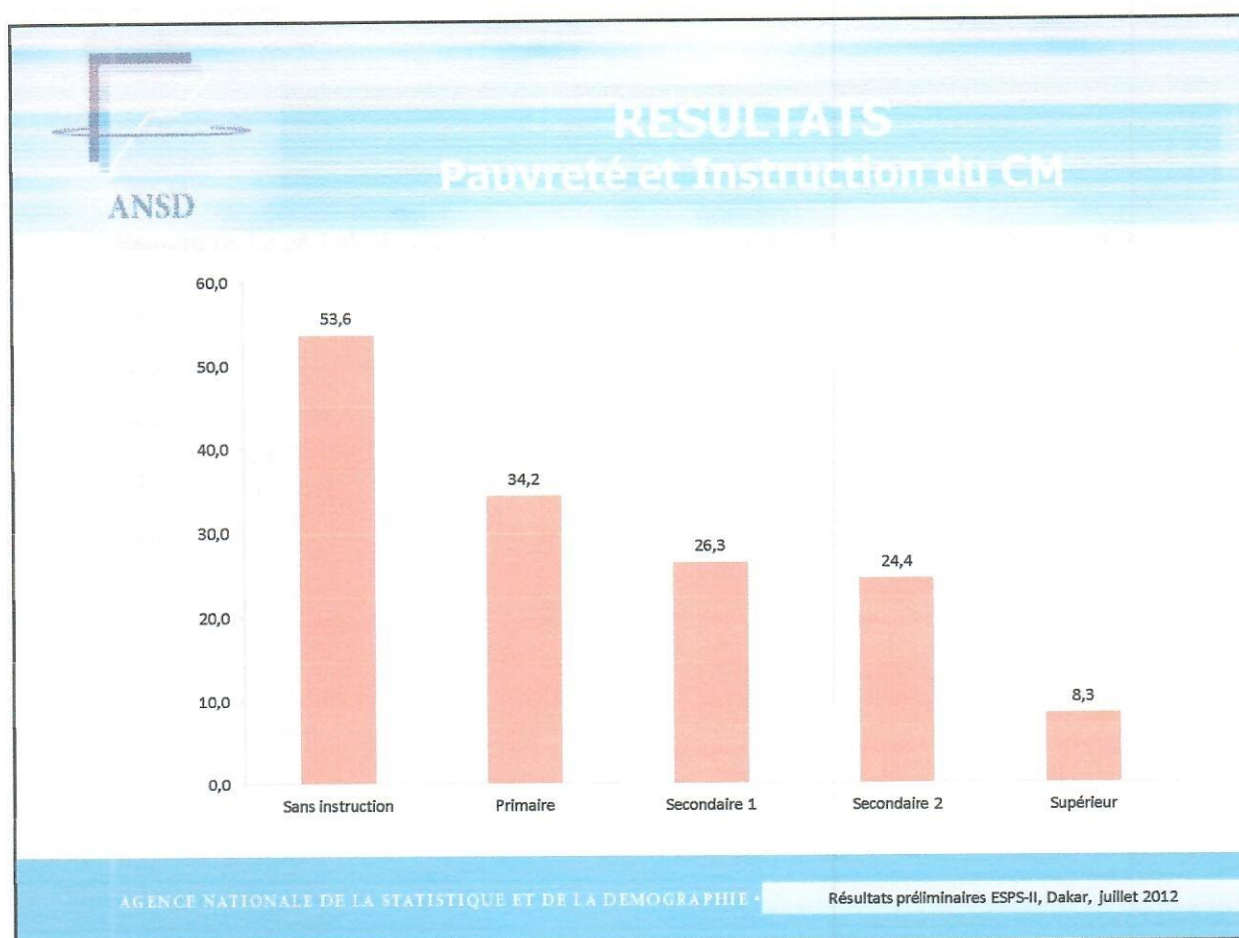
Résultats préliminaires ESPS-II, Dakar, juillet 2012

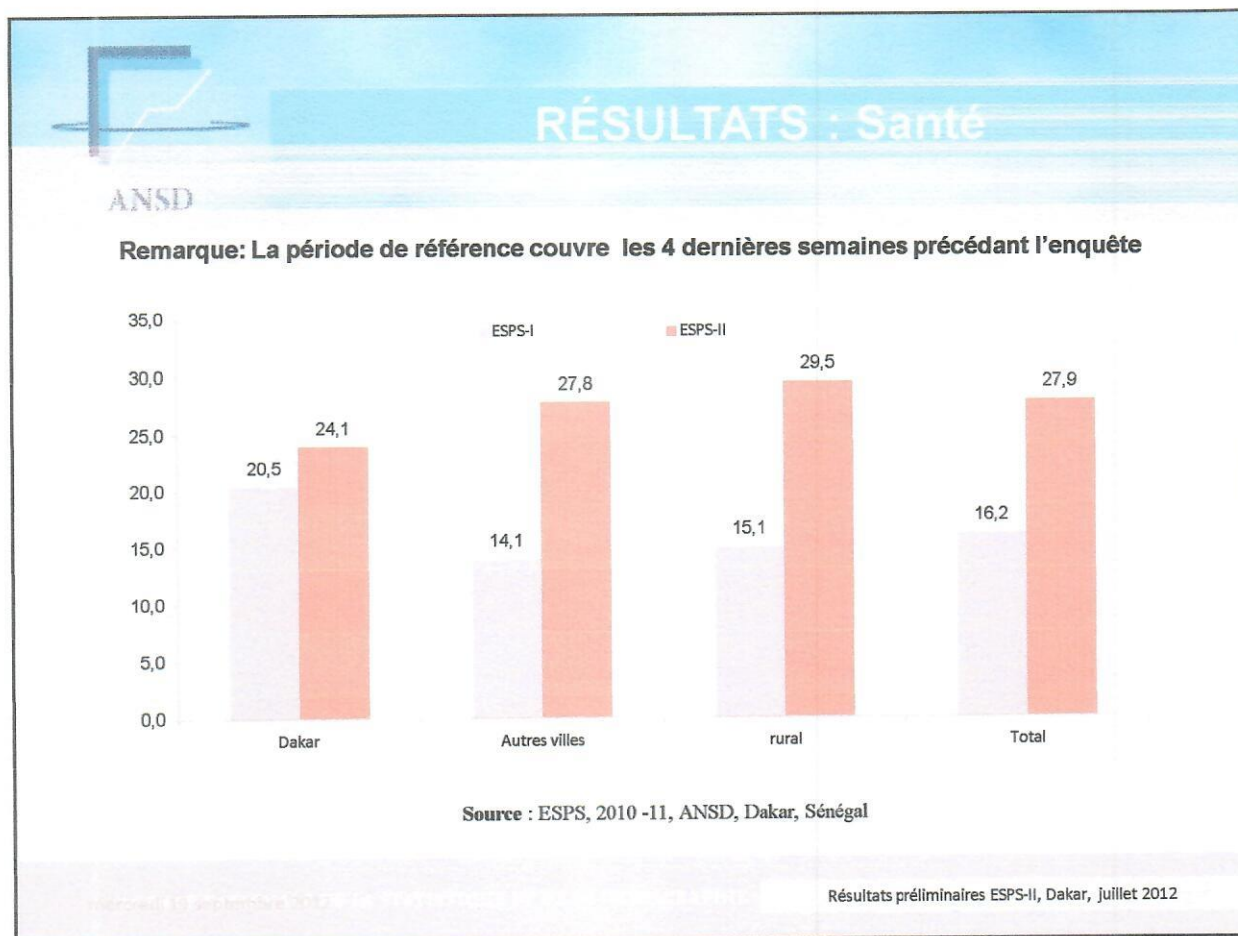


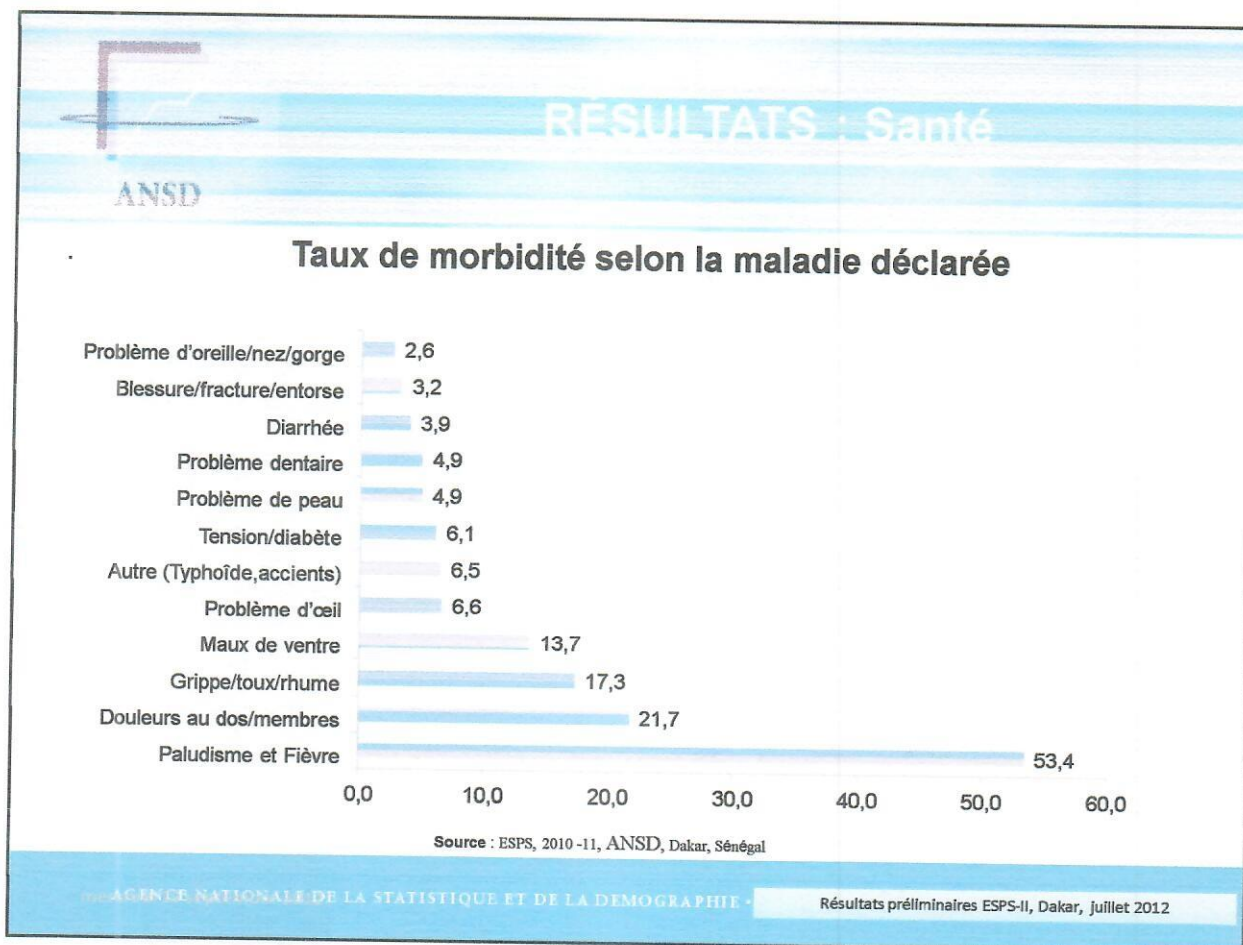


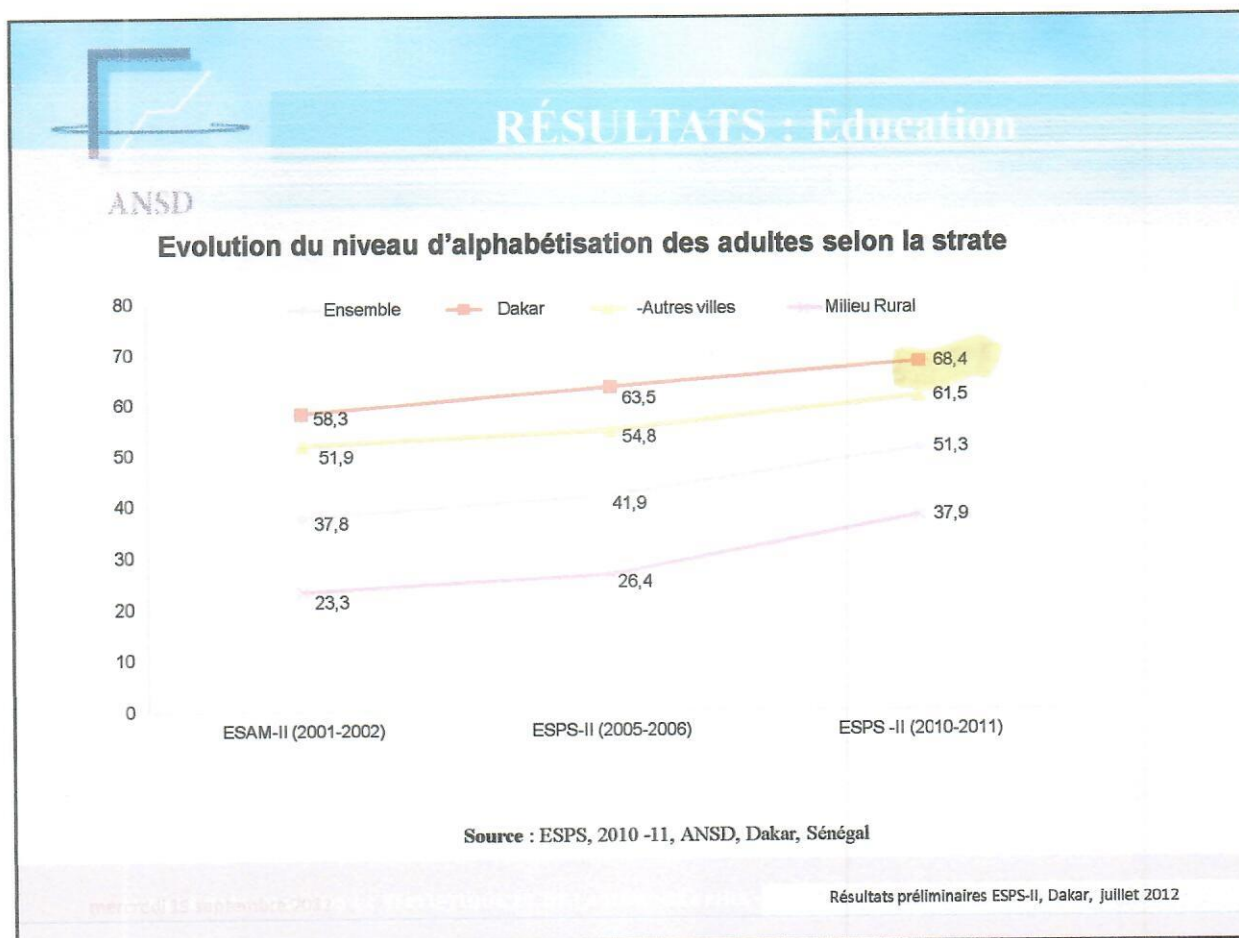


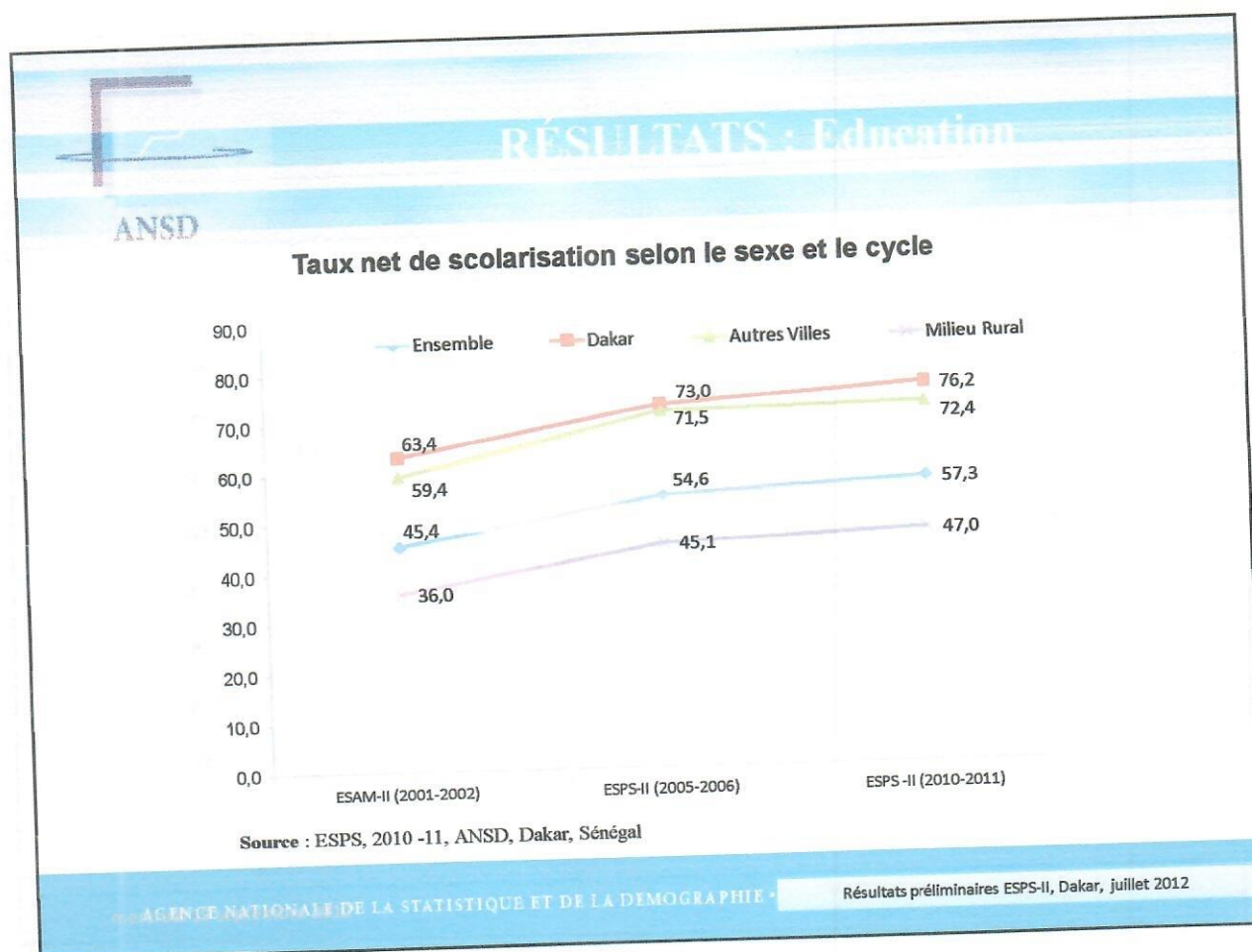


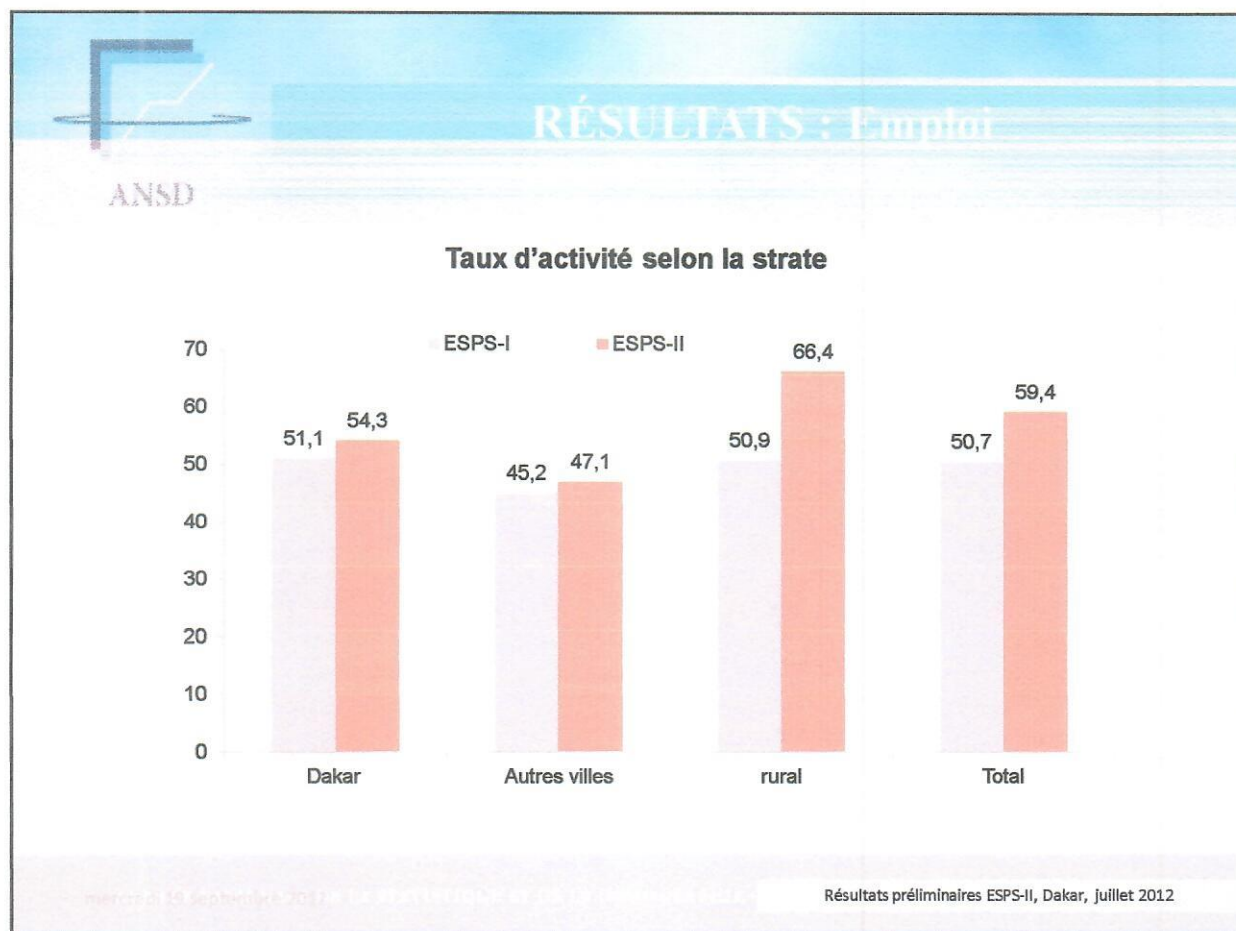












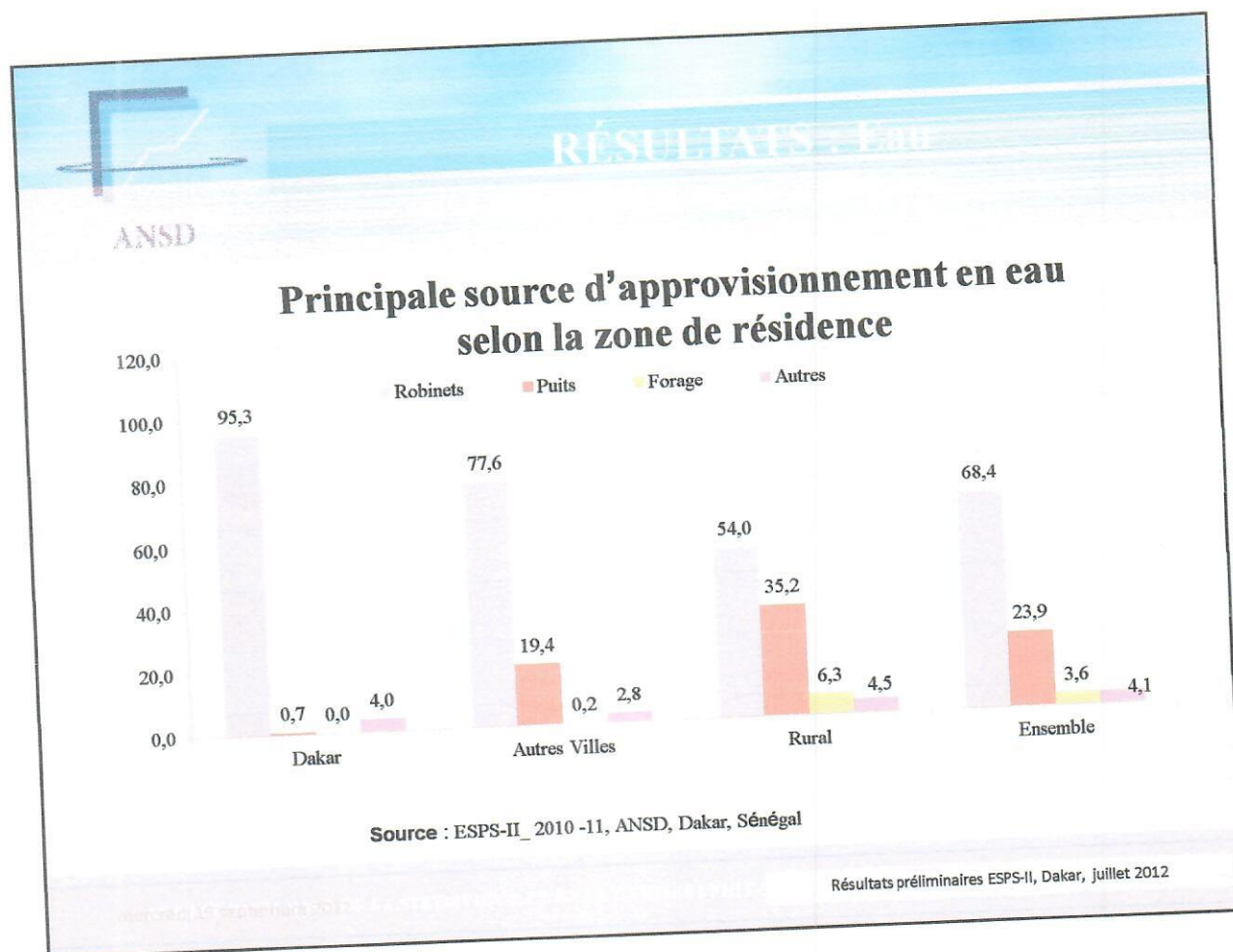


ANSD

RESULTATS : Logement

Répartition des ménages selon le statut d'occupation

Statut d'occupation	Dakar	Autres urbains	Rural	Sénégal
Propriétaire	47,3	70,6	92,8	75,2
locataire simple	44,7	18,6	1,8	17,5
locataire acheteur	0,5	0,2	0,1	0,2
logé par l'employeur	0,5	0,6	0,2	0,4
logé gratuitement par un tiers	4,5	8,2	3,5	4,7
autre	2,6	1,9	1,8	2,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0





ANSD

RESULTATS : Eclairage

Principale source d'éclairage

Source d'éclairage	Dakar	Autres villes	Rural	Total
Electricité (SENELEC)	93	82,9	25,1	56,2
groupe électrogène	0,2	0	0,5	0,3
solaire	0,1	0,1	3,3	1,7
lampe à gaz / lampe tempête/lampe à pétrole artisanale	0,2	1,5	4,6	2,6
lampe rechargeable	0,7	5,9	48,2	26
bougie	3,2	7,9	7,6	6,4
bois et autres	2,7	1,7	10,8	6,7
Total	100	100	100	100

Source : ESPS-II_2010 -11, ANSD, Dakar, Sénégal

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Résultats préliminaires ESPS-II, Dakar, juillet 2012



CONCLUSION

- Ce rapport a traité des questions relatives à l'éducation, à la santé, à l'emploi, aux dépenses et à la pauvreté dans les ménages.
- Il est important de souligner que la masse d'informations collectées à travers l'enquête, ne peut être analysée de manière exhaustive dans ce rapport qui se veut une première synthèse des résultats de l'enquête. C'est à cet effet, qu'il est envisagé d'entreprendre des analyses détaillées qui porteront sur l'ensemble des thèmes abordés dans l'enquête mais également des analyses approfondies (exemple: impact des chocs de prix sur les pauvres, protection des groupes vulnérables, emploi et la mobilité de la main d'œuvre, etc.) .